



Que faire en cas d acte de malveillance

Par **Mimosa63**, le **27/07/2009** à **12:46**

Bonjour,

Ma mère subit des actes de malveillance de la part d'une voisine.Elle lui a volé deux fois son paillason et rayé sa boite aux lettres.Que faire ? En sachant bien sur qu' elle n'a jamais été pris sur le faite! Merci de votre aide